

Fiche technique

Sperrolin couche de fond isolante pour l'extérieure et l'intérieure

Description du produit	Est un enduit isolant, aqueux et pigmenté avec adjonction de grains à base de dispersion, qui sert pour isoler les souillures solubles par l'eau sur le support, idem pour matériaux dérivés du bois, mouillures, nicotine etc., à l'intérieur et à l'extérieur. Sperrolin est facile à travailler et se distingue par une tendance minime aux éclaboussures et d'un bon revêtement, sèche rapidement et donne une bonne adhérence.
Composition	Liants: dispersion polymère spéciale Additifs: farine marmoréenne et sables, pigments colorisés, etc. Adjuvants: eaux, agent épaississant / mouillant / non-mousseux etc.
Champ d'application	Lors de ribage avec le crépi synthétique Granolan, ce produit sert d'enduisage primaire, par exemple sur panneaux agglomérés, plaques de plâtre cartonnées jaunies etc. Les crépis minéraux n'adhèrent pas sur la couche de fond isolante Sperrolin. Les ribages minéraux doivent être mélangés avec Granol liant A (2 kg par sac).
Consommation	env. 0.22 kg/m ² (selon support)
Form de livraison	Bidon à 20 kg
Traitement	Ne pas travailler en dessous de +5° C Sperrolin couche de fond isolante s'applique au rouleau ou au pinceau sur des supports secs, sans poussière et bien recouverts. Normalement une couche est suffisante. Lors de souillures persistantes (stylo-feutre, encre etc.) une deuxième couche est exigée. Avant l'application de la deuxième couche, le produit Sperrolin doit être absolument sec. Les travaux consécutifs ne peuvent être exécutés qu'après l'assèchement total de la couche isolante. Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Remarques	Pour base correspondante, veuillez prendre en considération les documents valables comme les normes SIA, fiches techniques de l'ASMPP ainsi que l'état actuel de la technique en bâtiment. Les fiches techniques sont toujours déterminantes pour l'utilisation de nos produits (www.granol.ch).

Stockage	Stocker à un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Dans un emballage fermé et entreposé au sec, la durabilité du produit est garantie jusqu'à 12 mois après la date de production. Date de production voir sur l'emballage.	
Elimination	Ne pas éliminer le matériel dans les canalisations ou avec les ordures ménagères. Code d'élimination conformément au CED: 10 13 99. Eliminer à la décharge locale les emballages vides pour le recyclage, la récupération ou l'élimination.	
Indications de sécurité	Mentions de danger: aucun Peut déclencher une réaction allergique.	P262: Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P302a: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. P305a: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. P501e: produit/son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre.

Granol SA

Zeughausstrasse 5, Postfach, CH-6210 Sursee
T +41 41 926 96 96
info@granol.ch, www.granol.ch

